

# Vaudois!

N°10 - 25 février 2026

Le média d'opinion libérale-radical

## Scrutins: la dernière ligne droite

Élections communales, élection complémentaire au Conseil d'Etat et votations populaires fédérales: le verdict approche. Une journée décisive attend des milliers de candidates et de candidats à travers tout le canton

Pages 2, 4-6



### Interview

Anouck Saugy défend l'imposition individuelle

Pages 8-9



### Parti pris

L'actualité de la députation au Grand Conseil

Pages 10-12



### Portrait

Pierre-Antoine Hildbrand brigue un nouveau mandat

Pages 14-15



# Alea jacta est



Par  
**Nasrat Latif**  
Rédacteur en chef

Les dés sont (presque) jetés. Dans quelques jours, après des semaines, des mois – parfois des années – de préparation, d’anticipation et d’engagement, le verdict tombera. Le dimanche 8 mars ne sera pas un dimanche comme les autres. Ce sera une journée où la démocratie se vit pleinement. Une journée où tout peut basculer.

Pour des milliers de candidates et de candidats aux élections communales, ce jour aura une saveur particulière. Certains s’endormiront la veille avec la boule au ventre. D’autres ne dormiront presque pas. Au matin, l’excitation prendra le dessus. Le temps semblera suspendu. Les gestes seront plus lents, les regards plus attentifs.

Chacun vivra ces heures à sa manière. Dans l’intimité d’un salon ou dans l’effervescence d’un stamm. Entouré de proches, de colistiers, de compagnons de campagne. Puis viendra ce moment singulier, presque irréel, où tout devient possible. Le frisson des résultats. Et enfin, la délivrance.

Il y aura des rires. Il y aura des larmes. Des joies éclatantes et des déceptions silencieuses. Pour toutes et tous, ce dimanche marquera un tournant. La fin d’un chapitre ou le début

d’un autre. La politique offre rarement de demi-mesure. C’est sa magie. Et sa dureté.

Mais ces élections racontent aussi autre chose. Elles racontent le lien profond qui unit chacune et chacun à sa commune. Car c’est à cette échelle que la politique cesse d’être une abstraction. Elle devient tangible. Visible. Elle touche aux lieux que l’on habite, aux décisions que l’on ressent immédiatement, aux choix qui façonnent un cadre de vie. Cette proximité donne à ces scrutins une intensité particulière. Elle en fait des moments à la fois ordinaires et décisifs.

Les communales sont aussi un révélateur. Elles dessinent les équilibres qui structureront les années à venir. Elles font émerger de nouvelles figures, confirment des engagements, en interrompent d’autres. Elles installent des dynamiques. Elles donnent le ton d’un cycle politique plus large. Car c’est souvent ici que tout commence.

Car le 8 mars ne sera qu’une étape. Une fois l’émotion passée, il faudra, dès le lendemain, repartir. Consolider les positions acquises dans les conseils communaux. Transformer l’essai. Car ces bases sont essentielles: elles doivent permettre de construire des exécutifs cohérents, capables d’agir.

Le premier tour des Municipalités ouvrira une nouvelle séquence, immédiatement suivie du second tour, puis des élections aux syndicatures. Autant de rendez-vous décisifs qui façonneront durablement le visage politique de nos communes. Dans ce cycle électoral, les communes occupent une place centrale. C’est là que tout commence. C’est là que se

construit la crédibilité. C’est là que se gagne la confiance.

Quoi qu’il advienne, nous serons là. Pour raconter ces moments. Pour témoigner de ces engagements. Pour accompagner cette séquence qui, au-delà des résultats, rappelle une vérité essentielle: la démocratie n’est jamais acquise, elle se vit. Elle se gagne.

## SOMMAIRE

■ <b>Florence Bettschart-Narbel</b> Bouclier fiscal	Page 3
■ <b>Laurent Wehrli</b> Votation “200 francs ça suffit”	Page 4
■ <b>Jacqueline de Quattro</b> Votation Fonds climat	Page 5
■ <b>Olivier Feller</b> Votation Argent liquide	Page 6
■ <b>Pascal Broulis</b> Hausse de la TVA	Page 7
■ <b>Interview</b> Anouck Saugy sur l’imposition individuelle	Pages 8-9
■ <b>Parti pris</b> Jérôme Thuillard	Pages 10-12
■ <b>Nicolas Suter</b> Suisse à 10 millions	Page 13
■ <b>Portrait</b> Pierre-Antoine Hildbrand	Pages 14-15
■ <b>IA Point comme nous</b> Jack Lang: Game Over	Page 16

# L'unité du PLR est essentielle



Par  
Florence  
Bettschart-Narbel  
Présidente PLR Vaud,  
Députée

Depuis plusieurs semaines, les articles et commentaires à charge contre le PLR se multiplient autour du bouclier fiscal. Les critiques sont parfois légitimes. Les caricatures, elles, sont devenues systématiques.

Il faut remettre les choses en perspective. Le bouclier fiscal n'est ni un privilège ni un caprice idéologique. Il a été introduit dans un contexte de concurrence fiscale intercantonale et internationale bien réelle. Son objectif est simple: éviter une imposition confiscatoire tout en garantissant que celles et ceux qui contribuent fortement aux finances publiques continuent à le faire depuis le canton de Vaud.

Les contribuables concernés figurent parmi les plus importants contributeurs au financement de nos prestations publiques. Ecoles, santé, infrastructures, sécurité: tout cela repose sur une base fiscale solide. Fragiliser cette base pour des raisons politiciennes serait irresponsable.

Au-delà du mécanisme lui-même, un autre danger apparaît: celui de la désunion. Chaque polémique interne amplifiée publiquement ne fait qu'une chose: renforcer la gauche. Soyons lucides: ce climat de division ne profite qu'à nos adversaires.

Ceux qui contestent le bouclier fiscal contestent plus largement notre vision économique. Ceux qui dénoncent notre politique fiscale souhaitent en réalité une augmentation durable de la pression fiscale et une extension du périmètre de l'Etat.

Or, les résultats obtenus ces dernières années démontrent ce qu'une majorité de droite permet d'accomplir: une baisse de la fiscalité de 7%, une école apaisée - sortie des tensions idéologiques permanentes, une politique économique ambitieuse visant à positionner la place vaudoise comme un véritable hub d'innovation et d'attractivité.

Ces avancées ne sont pas le fruit du hasard. Elles sont le produit d'une ligne politique cohérente et stable. Sous une majorité de gauche, ces réformes n'auraient pas vu le jour.

Le débat interne est légitime. Il est même nécessaire. Mais il doit s'inscrire dans une perspective de responsabilité collective.

Lorsque nos divergences deviennent le cœur du débat public, nous offrons à nos adversaires un avantage stratégique qu'ils n'ont même plus besoin de conquérir.

La politique est un rapport de forces. La crédibilité d'un parti ne repose pas seulement sur ses idées, mais aussi sur sa capacité à les défendre ensemble. Le PLR a toujours été le parti de la responsabilité économique et de la stabilité institutionnelle. C'est cette cohérence qui a permis au canton de Vaud de renforcer son attractivité tout en finançant des prestations publiques de qualité.

Ne laissons pas les polémiques du moment affaiblir ce cap. L'unité mérite d'être préservée. Au final, la désunion ne sanctionnera pas un mécanisme fiscal: elle fera gagner la gauche.

Publicité

## Le Bulletin

### LA RESPONSABILITÉ DE L'ÉTAT

face aux violences domestiques

Violences domestiques

Rôle de la justice

Devoir de protection

Un dossier du Bulletin qui interroge l'État dans son devoir de protection

Lire le dossier complet ▶



**cde**  
CERCLE DÉMOCRATIQUE  
LAUSANNE

[www.cercle-democratique.org](http://www.cercle-democratique.org)

# NON à l'initiative anti-SSR «200 francs, ça suffit!»



Par  
**Laurent Wehrli**  
Conseiller national

L'initiative populaire «200 francs, ça suffit!», dite initiative anti-SSR, soumise au vote le 8 mars 2026, propose de réduire drastiquement la redevance radio-TV des ménages et d'en exonérer totalement les entreprises. Cette initiative a été lancée principalement par l'UDC. Les délégués du PLR Vaud ont décidé par 79 voix contre 56 et 12 abstentions de proposer le rejet de cette initiative, tout comme les délégués du PLR Suisse (137 non, 104 oui, 13 abstentions). Les Jeunes PLR Suisse et l'Union suisse des arts et métiers (USAM) la soutiennent.

**«Cette proposition signifierait un véritable risque pour la cohésion nationale»**

Les initiants et leurs soutiens estiment que dans le paysage médiatique actuel en Suisse, il convient de forcer la SSR à se concentrer sur un service public minimaliste et de s'adapter à l'évolution de la consommation des médias en particulier par les jeunes qui paient et utilisent d'autres plateformes comme Netflix. Enfin, ils considèrent que cette baisse de la redevance représenterait un allègement utile des coûts pour les ménages et les entreprises.

## Moins de couverture médiatique des minorités suisses

Mais la majorité des délégués PLR et de nombreux autres milieux en Suisse estiment que cette proposition signifierait un véritable risque pour la cohésion nationale. La Suisse, avec ses quatre langues et cultures nationales, repose sur un équilibre fragile. En réduisant le budget global, ce sont les minorités linguistiques et les régions périphériques qui seraient les premières touchées par une baisse de la diversité de l'offre médiatique. Moins d'argent signifierait moins de couverture médiatique des Romands, Latins, Romanches et des Suisses de l'étranger! Moins d'argent, ce serait moins de connaissances des Suisses de la Suisse, donc moins de Suisse!

**«Moins d'argent, ce serait moins de connaissances des Suisses de la Suisse, donc moins de Suisse!»**

Par ailleurs, une telle réduction signifierait également une véritable et trop forte diminution du système public d'information. Dans un contexte de désinformation croissante, disposer d'un tel média de service public, indépendant des intérêts financiers privés et politiques, est crucial pour le débat démocratique.

## Moins de couverture du sport et de la culture suisse

De plus, au-delà du maintien partiel du mandat de base, la SSR serait alors contrainte d'abandonner de nombreux programmes, notamment dans le sport, le divertissement et la culture. Rappelons ici que la SSR est le principal moteur de la créa-

tion audiovisuelle suisse. Sans ces financements, de nombreux films, documentaires et séries ne verraient jamais le jour. Les milieux culturels, comme Suisse-culture et la faïtière du cinéma, alertent d'ailleurs sur le risque de

**«La SSR serait alors contrainte d'abandonner de nombreux programmes, notamment dans le sport, le divertissement et la culture»**

voir disparaître des pans entiers de la création helvétique. Et tout cela pour une économie illusoire: environ 27 centimes par jour par rapport au contre-projet du Conseil fédéral qui prévoit déjà une baisse à 300 francs et une exonération de plus de 80% des entreprises, en particulier quasi toutes les PME!

Voter NON le 8 mars, c'est donc choisir de préserver la qualité de l'information, le soutien à la culture suisse et la solidarité si importante entre les régions linguistiques.

Publicité

**Fiduciaire  
PAUX Conseils  
& Gestion**

- **Conseils fiscaux**
- **Gérance/ Administration PPE**
- **Comptabilité**

Rue de la Gare 15 - 1110 Morges  
Tél. 021 803 73 11  
info@paux.ch - www.paux.ch

# Pas de Fonds climat sur le dos des contribuables



Par  
**Jacqueline de Quattro**  
Conseillère nationale

Le Fonds climat, en votation le 8 mars, est une contrainte aussi coûteuse qu'inutile. À l'heure où les finances fédérales sont fragilisées et exigent des priorisations douloureuses, il serait irresponsable de vouloir injecter près de 10 milliards par an dans un fonds pour l'environnement. Notre stabilité financière serait mise en danger. Avec de graves conséquences.

L'initiative pour un Fonds climat, lancée par le parti socialiste et les Verts, demande que la Suisse investisse chaque année entre 0,5% et 1% de son produit intérieur brut (PIB) dans la transformation écologique du pays. Des revendications irréalistes.

**«A l'heure où les finances fédérales sont fragilisées et exigent des priorisations douloureuses, il serait irresponsable de vouloir injecter près de 10 milliards par an dans un fonds pour l'environnement»**

L'argent ne tombe pas du ciel. Les initiants oublient de dire que les contribuables devront passer à la caisse. Pour alimenter le Fonds climat, le Conseil fédéral n'aura pas d'autre solu-

tion que de trouver des recettes supplémentaires, si nous ne voulons pas reporter la dette sur les générations futures. Il faudra relever la TVA jusqu'à 2,5 points, ce qui représente jusqu'à 1'280 francs par an pour chaque ménage. Une hausse qui frapperait la classe moyenne et nuirait à l'économie et aux PME.

D'autant plus que la Suisse va devoir encore garantir le financement de la 13ème rente AVS. Notre ministre des assurances sociales, Elisabeth Baume-Schneider, a déjà annoncé une majoration de la TVA. Et si les recettes supplémentaires pour approvisionner le Fonds climat ne sont pas générées par la TVA, elles devront l'être par l'impôt fédéral direct. Un relèvement allant jusqu'à 28% de l'impôt fédéral direct. C'est anti-social.

**«L'argent ne tombe pas du ciel»**

Le Fonds climat est aussi une attaque contre le frein à l'endettement. Depuis son introduction en 2003, cet instrument a permis de faire passer la dette de la Confédération d'environ 130 à moins de 100 milliards. Sans ce mécanisme, des scénarios comparables à ceux de l'Italie, la France ou les Etats-Unis, avec des taux d'endettement supérieurs à 100% du PIB, menacent. Ce n'est pas ce que nous voulons.

Par ailleurs, la Confédération sera contrainte de sacrifier ou de réduire certaines tâches. Que ce soit dans le social, la formation, l'agriculture et les infrastructures. Mais surtout dans notre sécurité. Or la Suisse ne peut pas se le permettre dans

le contexte géopolitique actuel. La protection du climat ne doit pas se faire au détriment de la sécurité.

**«La Suisse consacre déjà plus de 3 milliards par an dans des mesures ciblées en faveur de la protection du climat»**

Enfin, le Fonds climat est inutile. La Suisse consacre déjà plus de 3 milliards par an dans des mesures ciblées en faveur de la protection du climat. Depuis 1990, les émissions ont diminué de plus de 25%. À l'image de la loi sur le climat et l'innovation, qui ancre l'objectif de zéro net d'ici 2050 et de la loi sur un approvisionnement électrique sûr qui veut un développement rapide des énergies renouvelables indigènes, nous sommes sur le bon chemin. On ne peut pas en dire autant de tous les pays.

Le PLR soutient la transition climatique, mais le Fonds climat est contre-productif, déraisonnable et même dangereux. En cette période de crises, la population a besoin de confiance et de stabilité notamment en matière financière. Le Fonds climat n'y contribue pas. Je dirai non, le 8 mars, au Fonds climat.

# Argent liquide: oui à la liberté, non au flou



Par  
**Olivier Feller**  
Conseiller national

Le 8 mars prochain, nous voterons sur l'initiative populaire «L'argent liquide, c'est la liberté» ainsi que sur le contre-projet direct élaboré par le Parlement fédéral. Les deux textes visent à inscrire dans la Constitution fédérale l'obligation d'approvisionner notre pays en argent liquide.

L'initiative pose une question essentielle: quelle place l'argent liquide doit-il occuper en Suisse? La situation est paradoxale. Si les paiements numériques ont fortement progressé au cours des dix dernières années, une large majorité de la population demeure très attachée à l'argent liquide. Cet attachement n'a rien d'anecdotique. L'Office

**«L'initiative pose une question essentielle: quelle place l'argent liquide doit-il occuper en Suisse?»**

fédéral pour l'approvisionnement économique du pays ne recommande-t-il pas aux ménages de conserver en permanence de l'eau potable, des denrées alimentaires de base, une radio à piles, des bougies... et de l'argent liquide? Car l'indisponibilité des moyens de

paiement numériques n'a rien d'un scénario théorique: une panne d'électricité, une cyberattaque – pour ne pas évoquer des événements plus graves – peuvent rapidement paralyser les transactions par voie électronique.

Le problème réside dans la formulation de l'initiative. Celle-ci prévoit que la Confédération veille à la disponibilité d'argent liquide «en quantité suffisante». Mais que signifie cette notion? Qui, concrètement, serait chargé d'en décider au niveau de la Confédération? Le Conseil fédéral? L'administration fédérale? Une telle rédaction ouvre la porte à des interprétations problématiques et pourrait, suivant les circonstances, fragiliser un principe fondamental: l'indépendance de la politique mo-

**«Le problème réside dans la formulation de l'initiative. Celle-ci prévoit que la Confédération veille à la disponibilité d'argent liquide «en quantité suffisante». Mais que signifie cette notion? Qui, concrètement, serait chargé d'en décider au niveau de la Confédération?»**

nétaire. La question est loin d'être théorique, à l'heure où dans plusieurs pays – comme la Turquie ou les Etats-Unis – des gouvernements tentent d'influencer les autorités monétaires pour des motifs politiques.

L'initiative mentionne par ailleurs que la monnaie suisse est le franc suisse. Comme s'il pouvait exister une confu-

sion avec d'autres francs, par exemple togolais ou ivoirien. Or, sur nos billets de banque comme dans la Constitution fédérale dans sa version actuelle, seule la notion de «franc» apparaît.

**«Le contre-projet poursuit le même objectif que l'initiative mais avec davantage de précision et de cohérence»**

Le contre-projet poursuit le même objectif que l'initiative mais avec davantage de précision et de cohérence. Il propose de transférer dans la Constitution deux dispositions déjà prévues par la loi: celle qui mentionne que la monnaie suisse est le franc d'une part et, d'autre part, celle qui prescrit que la Banque nationale suisse (BNS) est chargée d'assurer l'approvisionnement en numéraire – le «Bargeld» de la version allemande, autrement dit l'argent liquide. Il est essentiel que cette compétence demeure clairement attribuée à la BNS, dont l'indépendance constitue un pilier de la stabilité et de la prospérité de notre pays.

Le PLR vous recommande dès lors de rejeter l'initiative et d'accepter le contre-projet direct. Et si le peuple et les cantons devaient approuver les deux textes, il vous invite à privilégier le contre-projet.

# La TVA n'est pas la poule aux œufs d'or des politiques publiques!



Par  
**Pascal Broulis**  
Conseiller aux Etats  
(PLR/VD)

Depuis plusieurs mois, l'un des sujets récurrents dans la Berne fédérale est la possible hausse de la TVA pour financer différentes politiques publiques. Pour financer les dépenses supplémentaires liées à la sécurité et à l'armée, le Conseil fédéral propose une hausse de 0,8 point de la TVA. Dans le but également de financer l'aménagement ferroviaire, le Conseil fédéral prévoit de prolonger le pour mille de la TVA après 2030. Des discussions sont en cours pour augmenter de 0,7 point la TVA pour financer la 13<sup>ème</sup> rente AVS. Enfin, le Conseil fédéral a également proposé d'augmenter la TVA pour financer l'assurance invalidité.

**«Il est particulièrement difficile de revenir en arrière sur les éventuelles hausses ou baisses du taux de la TVA, une fois validées»**

Cette myriade de propositions de hausses de la TVA m'interpelle ainsi que notre parti. La TVA est un impôt qui s'applique à l'ensemble de la population et qui ne tient pas compte de la capacité contributive de chacune et chacun. Les recettes de la TVA pour la Confédération avoisinent les

27 milliards par an. Ces recettes ne sont toutefois pas extensibles à l'infini en raison des autres impôts que nous connaissons. Ces hausses de la TVA doivent être bien réfléchies pour que la TVA ne devienne pas le rocher que la classe moyenne doit pousser sans fin, tel que celui de Sisyphé dans le royaume d'Hadès. On sait également qu'il est particulièrement difficile de revenir en arrière sur les éventuelles hausses ou baisses du taux de la TVA, une fois validées.

**«J'interpellerai le Conseil fédéral en mars prochain»**

Pour examiner la TVA de la meilleure des manières, il est nécessaire de se rappeler son origine. La TVA a été définie en France il y a plus de septante ans par Maurice Lauré. Il rappelait qu'il n'y avait pas de taux magique pour la TVA, mais qu'il fallait qu'il y ait un équilibre entre le rendement budgétaire suffisant, la neutralité économique, l'acceptabilité politique et la limitation des fraudes. Il insistait sur le fait que le taux devait rester modéré mais large dans son assiette. Avec un taux trop important, comme la TVA s'applique principalement sur l'outil de travail, il y a un risque croissant de recours au travail au noir. En Suisse, la TVA n'a été

introduite qu'en 1995 en remplacement de l'impôt sur le chiffre d'affaires. Ce système est connu à travers le monde entier où près de 90% des pays connaissent un système similaire.

De nos jours, la TVA s'élève à 8,1% pour la plupart des produits et services en Suisse. Ce taux est largement inférieur à de nombreux pays de l'Union européenne où le taux normal moyen se situe à environ 21,8%.

Au vu de cette pléthore de propositions de hausse, il est à mon sens nécessaire de revenir aux fondamentaux des principes posés par le penseur de la TVA.

C'est pour cette raison que j'interpellerai le Conseil fédéral en mars prochain. Ce texte parlementaire aura pour but de demander légitimement au Conseil fédéral quel serait le taux idéal pour la TVA dans notre pays. Il est en effet nécessaire, sur la base des principes rappelés, que le Conseil fédéral détermine le taux idéal. Un tel élément est capital dans le cadre des futurs débats sur ces propositions de hausses. Il permettra également de donner des priorités sur les besoins qui devraient être couverts par la TVA. En somme, il est nécessaire de déterminer intelligemment les besoins pour ne pas ouvrir la boîte de Pandore qui justifierait des hausses intarissables de la TVA.

Publicité

**dsilence acoustique sa**  
Bureau d'études  
**A l'écoute de votre silence**  
Acoustique des salles,  
du bâtiment,  
de l'environnement  
021 601 44 59  
[www.dsilence.ch](http://www.dsilence.ch)

# «La réforme va majoritairement profiter aux retraités»

Par  
Nasrat Latif

Photos: Petar Mitrovic

**L'imposition individuelle, en votation le 8 mars, permet de rétablir l'équité et d'adapter la fiscalité à la réalité sociale selon Anouck Saugy, présidente des femmes libérales-radicales Vaud**

**Anouck Saugy, pourquoi cette réforme est-elle aujourd'hui nécessaire?**

Nous sommes face à la plus grande réforme en matière d'égalité entre les femmes et les hommes de ces cinquante dernières années. Aujourd'hui, les couples qui se marient voient leurs revenus additionnés pour déterminer leur taux d'imposition, et donc la charge fiscale qu'ils vont payer. Les concubins et les célibataires, eux, sont imposés individuellement. Il en résulte souvent une charge fiscale plus élevée pour les couples mariés que s'ils étaient imposés séparément. Selon la commune, la différence peut représenter plusieurs milliers de francs. C'est ce qu'on appelle la pénalisation du mariage, et en 2026, il est inacceptable que l'Etat favorise un modèle familial plutôt qu'un autre. Il doit garantir la neutralité et l'équité entre les différentes formes de vie commune.

**Justement, certains estiment que le projet que vous défendez favorise un modèle de couple en particulier. S'agit-il de deux visions de la société qui s'affrontent?**

Je ne le crois pas. La société a évolué, et l'objectif est d'adap-

ter le système fiscal à cette nouvelle réalité. Le système actuel fonctionnait bien dans

*«Nous sommes face à la plus grande réforme en matière d'égalité entre les femmes et les hommes de ces cinquante dernières années»*

les années 90, à une époque où le modèle dominant était celui d'un couple marié avec un seul revenu principal, généralement celui de l'homme, qui assurait l'essentiel des ressources du ménage.

Aujourd'hui, la situation est très différente. Environ 70% des couples mariés ont deux revenus, et plus de 80% des femmes





travaillent, y compris lorsqu'elles ont de jeunes enfants. Il est donc devenu nécessaire d'adapter le système fiscal pour qu'il reflète la réalité sociale et économique actuelle.

**Durant la campagne, on a beaucoup parlé des couples actifs. Qu'en sera-t-il des retraités si la réforme passe?**

La réforme va majoritairement profiter aux retraités. A l'âge de la retraite, les revenus des conjoints sont en effet souvent plus équilibrés, les rentes de l'Assurance-vieillesse et survivants contribuant à réduire les écarts. Dans ce contexte, l'imposition individuelle peut s'avérer avantageuse pour les couples de retraités, puisqu'elle prend en compte séparément la situation de chaque personne.

**Selon les chiffres de la Confédération, 50% des contribuables verront leurs impôts baisser, 36% ne verront pas de changement et 14% verront leurs impôts augmenter. Que répondez-vous à ces derniers?**

Il faut d'abord rappeler que certaines personnes aujourd'hui désavantagées pourraient, avec cette réforme, être encouragées à reprendre une activité ou à

augmenter leur taux de travail. Aujourd'hui, dans certains cas, une grande partie du revenu supplémentaire est absorbée par l'impôt, ce qui constitue un frein.

Comme dans toute réforme, il y a des gagnants et des perdants, mais ici les gagnants sont nettement plus nombreux. Les hausses concernent essentiellement des revenus très élevés, à partir de 400'000 francs. Compte tenu de la progressivité de l'impôt, l'impact restera limité. Il s'agira souvent de quelques dizaines ou centaines de francs supplémentaires, voire environ 1'000 francs pour les revenus les plus élevés. L'effet reste donc marginal.

**Certains opposants, dont plusieurs cantons, évoquent la création d'un «monstre administratif». Que leur répondez-vous?**

Il s'agit d'une minorité de cantons, neuf ou dix sur vingt-six. A l'inverse, plusieurs grandes villes suisses soutiennent la réforme, notamment Lausanne, Genève et Zurich. Zurich re-

*«Aujourd'hui, dans certains cas, une grande partie du revenu supplémentaire est absorbée par l'impôt»*

présente à elle seule plus d'un million de contribuables.

En tant que fiscaliste, je travaille quotidiennement avec les administrations fiscales et je constate qu'elles gèrent déjà des situations bien plus complexes que les 1,7 million de déclarations supplémentaires attendues. Avec les outils technologiques actuels, il sera tout à fait possible d'absorber cette évolution.

**Il subsiste aussi des incertitudes quant à l'impact sur les finances publiques...**

La Confédération estime la perte fiscale à environ 630 millions de francs la première année. C'est un montant im-

portant, mais il faut rappeler que les estimations initiales approchaient le milliard. Elles ont donc été revues à la baisse.

Surtout, il est difficile de mesurer l'effet dynamique de la réforme. L'imposition individuelle devrait inciter davantage

*«Plusieurs grandes villes suisses soutiennent la réforme, notamment Lausanne, Genève et Zurich»*

de personnes à travailler ou à augmenter leur taux d'activité. Par exemple, certaines personnes renoncent aujourd'hui à travailler davantage parce que le gain financier est trop faible après impôt et frais de garde. Si ces freins disparaissent, cela générera aussi des recettes fiscales supplémentaires.

**Le Centre a également lancé une initiative sur le même sujet, qui sera soumise au vote ultérieurement. En quoi diffère-t-elle de la réforme que vous défendez?**

L'initiative du Centre entraînerait des coûts beaucoup plus élevés. Selon les estimations, ils pourraient atteindre au moins un milliard de francs, voire jusqu'à trois milliards dans les scénarios les plus pessimistes. Elle n'incite pas non plus à l'activité professionnelle, puisqu'elle maintient le principe d'une imposition du couple avec un mécanisme de calcul comparatif. Enfin, cette approche repose sur une vision plus traditionnelle du mariage, centrée sur le couple comme unité fiscale, qui ne correspond plus à la réalité actuelle du marché du travail et de la société.



# Questions orales

Par  
**Jérôme Thuillard**

Secrétaire général  
PLR Vaud, Conseiller  
communal Romanel-sur-Lausanne



L'heure des questions du mois de février a donné lieu à quatre questions orales: **Loïc Bardet** demande au Conseil d'Etat si le Canton envisage des mesures particulières pour éviter que le loup «M351» ne s'attaque à nouveau à de nombreux bovins ces prochains mois, tandis que **Jean-Marc Udriot** s'enquiert des actions à entreprendre pour que le Canton réponde aux communes concernant les mises à l'enquête de projets d'utilité publique. Quant à **Laurence Bassin**, elle revient sur la problématique des doubles factures envoyées par le Service des automobiles et de la navigation (SAN). Notre députée se demande combien leur envoi va coûter au Canton, ainsi que l'édition des informations les accompagnant. Enfin, **Marion Wahlen** demande au Gouvernement comment sera



envisagé le futur guichet cantonal de pré-inscription à des programmes de reconversion de cultures, par exemple dans le cas de la viticulture, tant dans son but que dans son financement ou dans son organisation. Détail cocasse, le guichet a été mis en place avant que la motion demandant un moratoire sur la plantation de vignes - pourtant prise en considération et renvoyée immédiatement au Conseil d'Etat par le Grand Conseil il y a bientôt six mois - n'ait été mise en œuvre. Quand cette dernière interviendra-t-elle? C'est précisément la question que Maurice Neyroud a posée à l'Exécutif une semaine plus tard.

**Jean-Daniel Carrard** a pour sa part pris l'exact contre-pied de l'interpellation déposée par la députée Ensemble à gauche et POP Mathilde Marendaz et interroge le Gouvernement quant aux moyens de prévenir et d'empêcher le développement de l'extrême



gauche dans le canton de Vaud, en demandant par exemple si le Conseil d'Etat dispose d'une analyse de la situation concernant la présence ou l'activité de groupements relevant de l'ex-



trême gauche radicale dans le Canton de Vaud.

Enfin, c'est lors de la dernière séance du Grand Conseil du mois de janvier que le Conseil d'Etat a demandé un crédit d'investissement de cinq millions de francs (!) pour un projet pilote visant à mettre en place une stratégie de mobilité au sein de l'Administration. Embôitant le pas à notre député Xavier de Haller, notre groupe a, dans sa grande majorité, refusé purement et simplement l'entrée en matière. En effet, le projet proposé a un certain coût et aurait engendré - toujours pour une phase pilote - la mise en place de différentes infrastructures de mobilité, de même que l'engagement de 3,6 ETP pour mener à bien le projet.



Publicité

**Machines-Services - Bernard Thonney**

Vente et réparation de toutes  
marques de tondeuses,  
tronçonneuses, fraiseuses,  
scarificateurs, débroussailluses,  
machines viticoles et communales.

Route du Jorat 8  
1073 Mollie-Margot  
021 781 23 33  
079 310 56 66  
b.thonney@bluewin.ch  
www.machinesservices.com

# La Loi sur l'Energie est sous toit

Par **Jérôme Thuillard**

Secrétaire général  
PLR Vaud, Conseiller  
communal Romanel-sur-Lausanne

Ce deuxième mois de l'année est marqué par l'aboutissement au Parlement de la Loi sur l'Energie. Après plus de deux ans de travail depuis le début de la procédure de consultation, c'est une loi pragmatique et adaptée aux réalités du terrain qui est sortie des travaux parlementaires. Avant ceci, il convient de saluer l'immense travail mené tout d'abord en commission par nos représentants à la Commission thématique de l'Environnement et de l'Energie (CENEN), emmenés par notre Président de groupe Nicolas Suter, puis par notre députation en plénum. Sur

ce projet, le concours de nos partenaires des associations économiques ainsi que des milieux de la construction et de l'immobilier a également été apprécié: la

**«Nous nous sommes battus pour exclure les bâtiments de moins de 750m<sup>2</sup> de l'obligation d'assainir, de même que les bâtiments agricoles»**

volonté étant de rendre possible l'implémentation de cette loi.

En effet, les objectifs étaient multiples: renforcer la souveraineté énergétique cantonale au

vu de l'instabilité internationale, réduire notre dépendance aux énergies fossiles importées et orienter les investissements vers des solutions locales, durables et créatrices de valeur. Bien évidemment, l'impact de la nouvelle loi sur le tissu économique n'est pas oublié: elle favorisera les investissements et sera créatrice d'emplois dans la construction et l'énergie, tout en stimulant l'innovation. Enfin, les exigences environnementales fédérales relatives à la sobriété et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre seront satisfaites. Concrètement, nous nous sommes battus pour exclure les bâtiments de moins de 750m<sup>2</sup> de l'obligation d'assainir, de même que les bâtiments agricoles. Ce faisant, nous nous engageons clairement pour la défense des propriétaires et des PME. Dans la même optique, nous avons vivement combattu l'obligation d'équiper de bornes de recharge les parkings existants ou les places extérieures.

Publicité

Confort-lit



Des m<sup>2</sup> retrouvés  
grâce au **lit rabattable**





<b>YVERDON</b>	Av. de Grandson 60	024 426 14 04
<b>LAUSANNE</b>	Rue Saint-Martin 34	021 323 30 44
<b>GIVISIEZ</b>	Route des Fluides 3	026 322 49 09

[confort-lit.ch](http://confort-lit.ch)

# Recommandations de vote des votations fédérales du 8 mars 2026

- |   |            |
|---|------------|
| 1a) Acceptez-vous l'initiative populaire «Oui à une monnaie suisse libre et indépendante sous forme de pièces ou de billets (l'argent liquide, c'est la liberté)»?                              | <b>NON</b> |
| 1b) Acceptez-vous le contre-projet direct, à savoir l'arrêté fédéral sur la monnaie suisse et l'approvisionnement en numéraire?   | <b>OUI</b> |
| 1c) Question subsidiaire: le PLR Vaud recommande le contre-projet   |            |
| 2) Acceptez-vous l'initiative populaire «200 francs, ça suffit!» [Initiative SSR]?  | <b>NON</b> |
| 3) Acceptez-vous l'initiative populaire «Pour une politique énergétique et climatique équitable: investir pour la prospérité, le travail et l'environnement (initiative pour un Fonds climat)»? | <b>NON</b> |
| 4) Acceptez-vous la loi fédérale du 20 juin 2025 sur l'imposition individuelle?   | <b>OUI</b> |

Retrouvez l'ensemble  
de nos dépôts au Grand  
Conseil



**PLR**  
Les Libéraux-Radicaux  
Vaud

Rejoignez-  
**NOUS!**



## Agenda du PLR Vaud

**11 mars 2026**

► **Congrès** du PLR Vaud  
Savigny

**23 avril 2026**

► **Congrès**

**24 juin 2026**

► **Congrès** - Yvonand

**30 août 2026**

► **Brunch** du PLR

**5 septembre 2026**

► **Université d'été**

**10 septembre 2026**

► **Congrès**

**26 novembre 2026**

► **Congrès**

# Vaud face au scénario des 10 millions: un rapport qui alerte sur les conséquences



Par  
**Nicolas Suter**

Député, Chef  
de groupe PLR

Le Conseil d'Etat a rendu public un rapport très attendu sur les effets qu'aurait, pour le canton, une limitation de la population suisse à 10 millions d'habitants. Ce document constitue la réponse au postulat déposé au nom du groupe PLR, demandant d'analyser concrètement les conséquences d'un tel plafonnement démographique pour le canton de Vaud.

Le rapport détaillé qu'a réalisé StatVD se fonde sur des projections démographiques comparant différents scénarios: poursuite de la croissance actuelle ou limitation de la population à un million d'habitants dans le canton. Les analyses s'appuient notamment sur les perspectives de l'Office fédéral de la statistique.

**«La limitation de la population modifierait profondément l'équilibre démographique et la pyramide des âges»**

Premier constat: la limitation de la population modifierait profondément l'équilibre démographique et la pyramide des âges. Les projections montrent que la baisse toucherait surtout les personnes en âge de travailler, tandis que le nombre de seniors

continuerait d'augmenter quel que soit le scénario. Résultat: le rapport entre retraités et actifs se dégraderait nettement, accentuant la pression sur les systèmes de prévoyance et de santé.

Sur le plan économique, les effets seraient tout aussi marqués. La réduction de l'immigration limiterait la croissance de la main-d'œuvre disponible et accentuerait les pénuries de personnel, déjà sensibles dans plusieurs secteurs. Le domaine de la santé serait particulièrement touché, alors même que les besoins liés au vieillissement de la population augmenteraient. D'autres branches fortement dépendantes de la main-d'œuvre étrangère rencontreraient également des difficultés de recrutement, ce d'autant que la disponibilité de main-d'œuvre frontalière n'est pas illimitée.

**«Le domaine de la santé serait particulièrement touché, alors même que les besoins liés au vieillissement de la population augmenteraient»**

Le rapport relève également des impacts financiers. La hausse des coûts de santé par habitant serait plus importante en cas de limitation de la population, tandis que le financement des retraites deviendrait plus lourd pour les actifs, du fait du vieillissement accéléré de la structure démographique.

Enfin, StatVD évoque des conséquences institutionnelles et économiques plus larges. Une restriction durable de l'immigration remettrait en cause les accords de libre circulation avec

l'Union européenne, avec des effets potentiels sur les exportations, la recherche et l'attractivité économique du canton.

**«Le financement des retraites deviendrait plus lourd pour les actifs»**

La conclusion de la réponse à notre postulat est qu'une limitation de la population contreviendrait aux besoins structurels de l'économie vaudoise et risquerait de compromettre la qualité des prestations publiques à long terme. Le rapport, demandé par ce postulat, dresse ainsi un tableau critique des effets d'un plafonnement démographique: moins de croissance, davantage de tensions sur le marché du travail et un financement plus difficile des systèmes sociaux.

Au-delà de l'exercice prospectif, le document alimente désormais le débat politique sur l'avenir démographique et économique du canton dans une Suisse potentiellement limitée à 10 millions d'habitants.

Publicité



**Nettoyage  
Conciergerie  
Facility Services**

Devis gratuits et sans engagement ! 

ANS 50 depuis 1968 [www.eco2net.ch](http://www.eco2net.ch)

Fribourg 026 675 30 03	Vaud 024 425 30 00	Neuchâtel 032 730 28 18
---------------------------	-----------------------	----------------------------

# Pierre-Antoine Hildbrand: cap sur un nouveau mandat



Par  
Daniella  
Gorbunova  
Photos: Petar Mitrovic

## Le Municipal lausannois Pierre-Antoine Hildbrand brigue un nouveau mandat aux côtés de Mathilde Maillard et Marlène Bérard. Portrait

Nous le retrouvons un midi dans l'un des lieux les plus emblématiques de Lausanne. Le Café de l'Europe, sis sous la gare, est traditionnellement l'un des stamms favoris des journalistes et politiques du coin. Dont Pierre-Antoine Hildbrand, qui y a ses habitudes: Malou, serveuse ici depuis toujours, le tutoie cordialement. Le Municipal lausannois mesure l'importance des restaurateurs, des commerçants, et même des acteurs du monde de la nuit, au sein de l'électorat du parti: «Ils font partie des piliers des libéraux-radicaux», dans la capitale vaudoise, confie-t-il. Ce n'est pas Laurent, le patron des lieux,

qui dira le contraire: «Moi, c'est sûr que je vais voter pour vous!», trompette-t-il depuis le bar.

Enfant du Jorat, fils d'un instituteur devenu médecin et d'une artiste peintre et graveuse, Pierre-Antoine Hildbrand a grandi dans la campagne vaudoise. Adolescent, déjà, il se passionne pour la politique, et tout ce qui touche à la polis: souvent délégué de classe lorsqu'il est étudiant, puis membre du Conseil général de la Commune d'Essertes dès ses 18 ans. Mais le jeune homme est aussi mû par les belles-lettres: «A la fin du gymnase, j'ai hésité à étudier l'histoire. Finalement, ma fascination pour la chose publique l'a emporté». Il entreprend donc des études de droit à l'Université de Lausanne.

Jeune diplômé, il effectue son école de recrue et grade

comme officier d'artillerie, avant de devenir capitaine. Puis il exerce d'abord comme greffier ad hoc au Tribunal des prud'hommes de Vevey. C'est là que se confirme sa vocation: œuvrer pour le bien commun. Par la suite secrétaire patronal et secrétaire d'association, c'est surtout en politique que le porte son cœur.

### Du Jorat à Lausanne grâce à Istanbul

Jeune trentenaire, il emménage à Lausanne «grâce» à celle qui deviendra ensuite sa femme, et la mère de ses deux enfants, aujourd'hui adolescents: «Elle vient d'Istanbul et ne se voyait pas vivre ailleurs que dans une ville. Nous nous sommes rencontrés de manière assez improbable: grâce à un échange académique entre étudiants en



## Quelques dates clefs

- 1995: Maturité latin-anglais au Gymnase du Bugnon à Lausanne
- 2001: Licence en droit à l'Université de Lausanne
- 2002: Président des Jeunes radicaux vaudois, membre du Bureau du PRD vaudois
- 2003: Officier d'artillerie à Frauenfeld
- 2008: Elu conseiller communal à Lausanne, membre de la commission des finances
- 2010: Chef du groupe libéral-radical et PDC au Conseil communal de Lausanne
- 2011: Réélu au Conseil communal, puis président de la commission des finances
- 2016: Elu puis réélu à la Municipalité de Lausanne
- 2026: Candidat à sa réélection aux côtés de Mathilde Maillard et Marlène Bérard

**«S'il suffisait aujourd'hui d'ouvrir des écoles pour fermer des prisons, comme le rêvait Victor Hugo, tout serait bien plus simple»**

droit suisses et turcs. La République turque a en effet adopté en 1926 le Code civil et du Code des obligations suisses, dont la modernité séduisait». C'est ainsi que, désormais Lausannois, Pierre-Antoine Hildbrand est élu au Conseil communal de Lausanne en 2008. En 2016, il fait son entrée à la Municipalité comme seul élu de droite dans ce bastion rose-vert.

### **La sécurité, sans œillères**

Arrivé à la tête de son dicastère sans bagage particulier

quant à la gestion d'une police municipale, il s'y est immédiatement imposé une règle: avoir la vérité et la justice pour principales boussoles. Car les défis liés à la gestion des forces de l'ordre sont complexes, multifactoriels: «Une grande partie de la criminalité à Lausanne est due, en réalité, à des personnes qui viennent commettre des délits, vendre ou consommer des stupéfiants depuis d'autres communes, d'autres cantons ou d'autres pays». Ainsi, celui qui se qualifie d'homme de droite humaniste, avec une fibre sociale, regrette: «S'il suffisait aujourd'hui d'ouvrir des écoles pour fermer des prisons, comme le rêvait Victor Hugo, tout serait bien plus simple».

**«On ne peut pas faire reposer sur Lausanne un effort qui doit être également porté par d'autres»**

Face aux problématiques de sécurité propres à Lausanne, telles que le deal de rue et la consommation de drogues dans l'espace public, la mendicité, ou encore la criminalité transfrontalière, s'il est friand de grandes idées, l'élu est surtout pragmatique. Il plaide pour une meilleure répartition des responsabilités, en particulier quant à lutte contre les stupéfiants: «On ne peut pas faire reposer sur Lausanne un effort qui doit être également porté par d'autres. Une très grande partie des personnes qui fréquentent, par exemple, le local de consommation sécurisé de la Riponne sont officiellement domiciliées ailleurs - c'est là qu'elles devraient être prises en charge, en réalité». Il estime aussi que déplacer cet espace d'injection est un choix judicieux, car «la Riponne est devenue le catalyseur de cette problématique, alors que c'est déjà un lieu impacté par les travaux, et toujours très fréquenté. L'espace public doit être agréable et disponible pour les personnes qui se comportent correctement. Je trouve assez fou de devoir sans cesse le rappeler».

Aussi, l'élu PLR a mis un point d'honneur à réformer le dispositif policier qui encadre le harcèlement de rue et les violences domestiques. Il a ainsi créé, en 2021, l'Unité spéciale pour les victimes - pour la plupart des femmes. Le but? Des spécialistes reprennent contact systématiquement avec les personnes, des semaines ou des mois après une intervention, sachant que «les choses peuvent évoluer, pas forcément dans le bon sens. Il faut beaucoup de courage pour sortir de situations d'emprise».

### **Une passion pour l'or bleu**

«La police, c'est le quotidien. C'est l'action. C'est souvent assez médiatique. Mais on oublie parfois que je suis aussi chargé de l'eau». Ce juriste de formation ne s'attendait en effet pas à se passionner pour les conduites et les usines d'épuration. Pourtant, «c'est un travail fascinant, et très gratifiant, car on construit davantage sur le long terme». Dès 2016, il détourne des sources contenant du chlorothalonil (une substance potentiellement cancérigène) à un taux jugé préoccupant, sans qu'aucune norme ne l'y contraigne. Quatre ans plus tard, la substance est interdite en Suisse. Lausanne avait montré la voie.

Ce souci du long terme, il l'applique aussi à ses ambitions pour les élections communales, où il se porte candidat pour un nouveau mandat avec Mathilde Maillard et Marlène Bérard. Pierre-Antoine Hildbrand promet une présence policière renforcée dans les rues et des critères plus stricts pour les espaces de consommation sécurisés. Chargé de l'Economie également, il rappelle la profonde attention qu'il porte à la classe moyenne et à la création de bons emplois. «Il faut baisser les impôts, construire plus pour loger les gens à un prix correct. Ce sont les conditions pour que Lausanne reste une ville attractive, et devienne plus prospère!»

# Le roi sans royaume

Par  
Politik-AI

Texte: La Rédaction

Il fut un temps où Jack Lang ne montait pas sur un trône: il le créait. Ministre flamboyant, silhouette reconnaissable entre mille, il avait fait de la culture un instrument de pouvoir et de lui-même son plus fidèle souverain. A défaut de couronne, une écharpe rouge; à défaut d'armée, une génération entière convaincue d'incarner le sens de l'Histoire.

Dans notre pastiche, il est là, assis sur le Trône de fer. Non plus conquérant, mais dépositaire. Le regard est moins fier, les épaules plus lourdes. Le siège est toujours aussi impressionnant, fait de mille batailles passées - mais il semble désormais trop grand pour celui qui



l'occupe. Le pouvoir, comme le théâtre, a ses éclairages cruels.

Car le trône n'a jamais appartenu à personne. Il n'était qu'emprunté, prêté par une époque qui croyait ses héros éternels. Jack Lang en fut l'incarnation parfaite: la culture comme royaume, la morale comme légitimité, et la conviction profonde que certains combats dispensent de rendre des comptes.

Autour de lui, pourtant, le décor a changé. Le monde continue, indifférent aux anciens rois. Les révolutions vieillissent, les icônes se figent, et les trônes finissent toujours par attendre leur prochain occupant.

Le plus difficile, sans doute, n'est pas de perdre le pouvoir. C'est de comprendre qu'il ne nous appartenait pas.

## Abonnez-vous à **Vaudois!**

Recevez chez vous le média d'opinion libérale-radical, 10x par an

- ▶ Abonnement 12 mois: **CHF 100.-**
- ▶ AVS, apprentis et étudiants: **CHF 55.-**
- ▶ Entreprise et soutien: **CHF 150.-**

[www.vaudois.media](http://www.vaudois.media)



[vaudois.media/abonnement](http://vaudois.media/abonnement)